

Météo : une vague de froid pas vue depuis 10 ans !

Pluies : après les pluies importantes de novembre, c'est la persistance d'un temps pluvieux mais sans grosse quantité journalière actuellement. Il est tombé 93 mm de pluie sur la station de Laval-Entrammes. Pour les 2 premières décades de décembre, il y a eu respectivement 1 et 20 mm. La dernière décade de l'année devrait rester +/- pluvieuse. Le cumul depuis le 1^{er} octobre 2022 est de 170 mm contre 208 mm en moyenne sur la période 1991-2020. Il n'y a pas d'excès d'humidité et les sols pourraient encore en absorber.

Tab. : Pluviosité (mm) par décade (station de Laval/Entrammes)

| | octobre | | | novembre | | | décembre | | |
|------------------|---------|----|----|----------|----|----|----------|----|--------|
| | D1 | D2 | D3 | D1 | D2 | D3 | D1 | D2 | D3 |
| 2022 | 2 | 30 | 24 | 34 | 30 | 30 | 1 | 20 | 15-25* |
| Moy. (1981-2010) | 20 | 27 | 34 | 29 | 23 | 22 | 26 | 22 | 36 |

(x)* : pluviométrie prévisionnelle au 20/12

Températures : après un mois d'octobre exceptionnellement chaud, et un mois de novembre également au-dessus des normales, le mois de décembre est beaucoup plus froid. Cela fait plus de 10 ans que l'on n'avait pas connu une période de froid aussi intense (1.6 °C de moyenne, 5 °C en-dessous des normales du 30 novembre au 1^{er} décembre) à cette époque de l'année. La première décade avec 2.2 °C et la 2^{ème} décade avec 2.1 °C sont nettement en-dessous des normales. Il y a eu plusieurs journées de gel au-delà de -4 °C en températures minimales, le 10/12 (-4.4 °C), le 13/12 (-4.5 °C), le 17/12 (-4.8 °C) et le 18/12 (-4.9 °C) à la station de Laval-Entrammes. Le cumul de températures (base 0°) depuis le 1^{er} octobre est en nette baisse. Après un record de +139 °C le 29 novembre, le cumul de températures est retombé à +50 °C au 20 décembre.

Tab. : Température moyenne (°C) par décade (station de Laval/Entrammes)

| | octobre | | | novembre | | | décembre | | |
|------------------|---------|------|------|----------|------|------|----------|------|------|
| | D1 | D2 | D1 | D2 | D1 | D2 | D1 | D2 | D3 |
| 2022 | 14.8 | 16.2 | 16.7 | 12.1 | 10.2 | 8.6 | 2.2 | 2.1 | 7.6 |
| Moy. (1981-2010) | 13.8 | 12.8 | 11.6 | 9.5 | 8 | 6.9 | 5.9 | 5.2 | 5 |
| Différence | +1 | +3.4 | +5.1 | +2.6 | +2.2 | +1.7 | -3.7 | -3.1 | +2.6 |

(x)* : température moyenne prévisionnelle au 20/12

Pensez aux reliquats azotés !

Les reliquats azotés sortie hiver correspondent à la quantité d'azote minéral présente dans le sol. Il est constitué du reliquat post-récolte et de la minéralisation automnale auxquels sont déduites d'éventuelles pertes d'azote par lessivage. Une analyse sortie d'hiver permet de faire le point sur l'azote dans le sol AVANT le premier apport et donc d'ajuster au plus près les besoins de la plante.

Le 6^{ème} programme d'actions de la Directive Nitrates, applicable depuis le 01 septembre 2018, précise que « l'analyse de sol annuelle obligatoire est le reliquat sortie hiver (RSH) ». Cependant,

selon certaines conditions, vous pouvez conserver le choix du type d'analyse et notamment celui d'une analyse de sol « classique ».

| | | |
|------------------------|---|----------------------------|
| • Moins de 3 ha de SAU | ➔ | Aucune analyse obligatoire |
|------------------------|---|----------------------------|

| | | |
|--|---|--|
| • Plus de 3 ha de SAU**, moins de 30 ha de SCOP ou moins de 2 ha de maraîchage | ➔ | Une analyse obligatoire par an au choix : - Une analyse de terre incluant le taux de matières organiques - Ou une analyse de reliquat sortie hiver |
|--|---|--|

| | | |
|--|---|--|
| • Plus de 30 ha de SCOP ou plus de 2 ha de maraîchage*** | ➔ | Une analyse de reliquat sortie hiver obligatoire par an* OU Une analyse de terre incluant le taux de matières organiques + utilisation d'une valeur de reliquat issue du réseau régional ou d'une modélisation pour ajuster les apports |
|--|---|--|

* : à réaliser sur une des trois cultures de l'exploitation

** : si plus de 3 ha et pas de « cultures » (prairies de plus de 6 mois, landes et parcours, etc.) pas d'obligation d'analyse

*** : justification soit d'une analyse de sol chimique, soit d'une analyse de matière organique. Analyse non obligatoire si la totalité de la surface est en prairie ou si moins de 50 kg d'azote total/ha

Les résultats et les justificatifs sont à conserver dans le cahier d'enregistrement.

Colza : résultats de nos pesées colza en Mayenne

Stades : les colzas sont actuellement entre les stades 6 feuilles et 9 feuilles (stade rosette).

Pesées colza :

Nous avons réalisé quelques pesées de colza, ce qui permet aussi de faire le point sur plusieurs aspects de la culture.

Rappel du protocole : pesée de 4 placettes de 1 m² (couper les pieds au niveau du collet, au ras du sol). Sur chaque placette, on vérifie la densité, l'élongation, la présence de larves d'altises + l'état du pivot sur quelques plantes.

- **Peuplement** : avec une moyenne de 17 pieds/m² (+ 2-3 petits, non pris en compte ici), cela reste correct même si un peu inférieur à l'objectif (~20-25 pieds/m²). Avec des colzas bien développés, 10 pieds/m² reste encore une densité correcte. Inutile d'avoir plus de 30-40 pl/m² (le poids n'est pas plus important et donc chaque plante est moins grosse, ce qui la rend souvent plus sensible aux ravageurs par exemple). Dans le réseau d'observation cette année, pas de parcelles en surdensités.
- **Poids** : sur les 7 parcelles, ils varient de 0,50 kg/m² à 4,30 kg/m², avec une moyenne de 1,70 kg/m² qui correspond exactement à la moyenne sur 16 ans (1.7 kg/m²). A noter que la parcelle d'Ernée est touchée sévèrement par de la hernie des crucifères et qu'elle ne devrait pas être conservée.
- **Elongation** : sur les parcelles observées, il y a systématiquement de l'élongation (plus ou moins prononcée) au sud du département, conséquence des températures douces qui ont « accéléré » l'évolution des stades. On trouve des parcelles avec plus de 20 cm d'élongation. Au nord du département l'élongation varie plutôt de 0 à 5-10 cm. Ici, les parcelles n'ont pas eu de régulateurs.
- **Développement du pivot** : dans le réseau, la grande majorité des parcelles (70 %) ont un bon pivot.

L'année dernière (récolte 2021) et l'année encore avant (2020) avaient généré en entrée d'hiver des poids plus importants (2.2 kg/m²). Malgré un temps très poussant en octobre (chaleur et

humidité) les poids ne sont pas si élevés que ce que l'on aurait pu penser. Les colzas globalement en Mayenne restent bien développés.

La plupart des parcelles reçoivent des fumures organiques ; cette année, les semis n'ont pas été si précoces à cause des conditions trop sèches. Bon nombre d'agriculteurs ont attendu le retour des pluies du 13 au 18/08 puis le ressuyage à partir du 23/08 pour semer.

La grille de Terres Inovia permet d'évaluer le risque d'élongation et de réguler seulement les parcelles à risque élevé. Le développement et l'état du pivot sont les facteurs les plus explicatifs des mauvais rendements. Un pivot mal développé fragilise la plante qui devient par exemple plus sensible aux attaques de ravageurs, au manque d'eau en fin de cycle, etc.

S'il y a beaucoup de pieds fourchus, mal développés, c'est le signe d'un problème de structure (semelle superficielle par exemple).

Equipe AgroPV, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire